

# FEUILLET D'INFORMATION

## Travaux à sec dans les cours d'eau - Batardeaux

Ministère des Pêches et des Océans

### APPLICABILITÉ

Les batardeaux, d'ordinaire constitués de deux rangées de sacs de sable entre lesquelles on a disposé une membrane de plastique, servent à isoler des sections d'un cours d'eau pour l'exécution de travaux à sec. Ils peuvent être utilisés seuls (par exemple pour isoler un chantier au bord d'un cours d'eau) ou avec des pompes pour l'exécution de travaux dans un chenal. Les batardeaux ne devraient être utilisés dans les cours d'eau que pendant des périodes de faible débit.

### POINTS À CONSIDÉRER

- Il arrive que les batardeaux ne soient pas entièrement étanches. Il faut donc utiliser une pompe pour refouler l'eau d'infiltration chargée de sédiments si l'on veut éviter la sédimentation des zones en aval.
- Les batardeaux doivent avoir une hauteur suffisante pour empêcher l'eau de pénétrer par le haut en cas de hausse subite du niveau du cours d'eau.
- Les batardeaux doivent être démantelés une fois les travaux terminés.
- Si des pompes sont utilisées pendant plus d'une journée pour permettre à l'eau de contourner le

batardeau, il faut assurer leur surveillance après les heures de travail.

(Ces numéros-ci rapportent à la traduction française qui se trouve en dessous du schéma.)



Travaux à sec dans un cours d'eau avec batardeaux.

1. Pompe
2. Batardeaux



Batardeau isolant un chantier sur la rive d'un cours d'eau.

# Travaux à sec dans les cours d'eau – Batardeaux

## MISE EN ŒUVRE

- Les travaux effectués dans un cours d'eau nécessitent en premier lieu l'installation d'un batardeau à la limite amont du chantier ou au-dessus. Une pompe est placée en amont du batardeau pour amener l'eau en aval. Un deuxième batardeau est alors aménagé dans le cours d'eau, à la limite aval du chantier ou au-dessous, pour isoler le chantier et permettre la réalisation de travaux à sec.
- Afin d'éviter que du limon n'entre dans le cours d'eau, on utilise une deuxième pompe pour enlever l'eau chargée de sédiments présente entre les batardeaux. Cette eau chargée de sédiments doit être traitée dans des bassins de décantation, des zones végétalisées ou des trappes à sédiments avant d'être réintroduite dans le cours d'eau.

## ENTRETIEN

- Les sacs de sable endommagés pendant des travaux doivent être remplacés.
- Il faut colmater les fuites des batardeaux.

## ABANDON

- Les batardeaux ne doivent être démantelés que lorsque la surface du chantier est entièrement stabilisée.
- Tous les matériaux utilisés pour ériger le batardeau doivent être retirés du cours d'eau et déposés dans une décharge approuvée.

Le présent feuillet d'information ne constitue pas une approbation de la part du MPO. D'autres stratégies d'atténuation peuvent être requises. Il incombe au promoteur de communiquer avec les organismes de réglementation compétents.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC  
LE BUREAU LOCAL DU MINISTÈRE DES PÊCHES ET DES OCÉANS.

